

14 JUIN 2016

Journée de mobilisation nationale et
interprofessionnelle contre la Loi « ANTI-TRAVAIL ».

MANIFESTATION UNITAIRE A PARIS

Tous les Militants, Elus ou Mandatés CGT mobilisés !!

La modernité, c'est le progrès social, pas la Loi Travail

Depuis l'annonce de son projet de loi dit travail, le gouvernement a refusé toute forme de concertation avec l'ensemble des organisations syndicales et singulièrement la CGT. Une réunion sur des sujets très larges et puis... plus rien !

D'ailleurs, la première version de ce texte n'a pas été remise en premier lieu aux organisations syndicales mais à la presse.

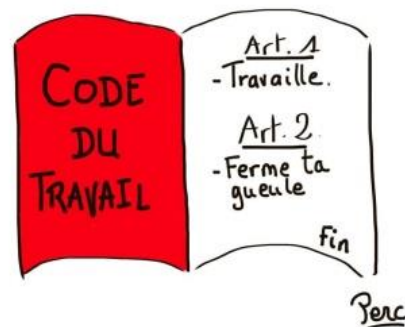
La CGT dénonce un gouvernement qui impose des reculs sociaux successifs par la loi de sécurisation de l'emploi ou la loi Macron.

La CGT dénonce un gouvernement qui se radicalise en bafouant d'abord la démocratie sociale, puis la démocratie politique avec l'utilisation du 49-3 à l'Assemblée Nationale.

La CGT dénonce un gouvernement qui se radicalise alors que 74 % de l'opinion publique se dit opposée au projet de loi travail.

La CGT dénonce un gouvernement qui se radicalise alors qu'un mouvement social porté par quatre organisations syndicales de salariés et trois organisations de jeunesse dure depuis plus de deux mois. Sans compter le fait qu'un cinquième syndicat de salariés conteste de nombreux articles du projet de loi, dont l'inversion de la hiérarchie des normes.

LE CODE DU TRAVAIL
VU PAR VALLS



Plusieurs ministres, dont le premier d'entre eux en tête, refusent le dialogue et le débat de fond et ont fait le choix délibéré de l'invective et de l'autoritarisme en ciblant le premier syndicat de France, la CGT, et ouvrant ainsi la voie à la surenchère et aux insultes de la droite et de l'extrême droite. Le président de la République, le premier ministre et le ministre de l'économie font la preuve qu'ils sont bien engagés dans un combat, mais un combat loin des réalités sociales du pays et des préoccupations des citoyens, celui de la candidature à l'élection présidentielle en 2017.

Si la CGT salue l'annonce de mesures spécifiques aux jeunes faites par Matignon et obtenues grâce aux premières mobilisations unitaires, alors que le gouvernement fustigeait et dénigrait la jeunesse accusée de ne rien comprendre, elle ne peut que constater qu'elles n'ont rien à voir avec le projet de loi travail. La CGT sera pour autant vigilante à l'application concrète de ces mesures.

Si la CGT salue les avancées dans un accord signé à l'unanimité des syndicats et du patronat de la profession du spectacle sur l'indemnisation du chômage, obtenues là encore par les mobilisations, elle ne peut que condamner l'opposition du Medef et le silence inquiétant du gouvernement.

La CGT dénonce un texte guidé par la baisse du « coût » du travail qui donnerait moins de protection aux salariés et baisserait la rémunération.



Ainsi, il faudrait précariser et licencier plus pour embaucher plus ? La CGT ne peut accepter que, avec ce texte, chaque employeur pourra comme il le voudra « faire sa loi » dans l'entreprise. Le principe de la dérogation au droit collectif deviendra donc la règle.

C'est pour ces raisons que la CGT demande le retrait du projet de loi travail et l'ouverture de véritables négociations pour un nouveau Code du travail identique pour tous, basé sur :

La mise en place du nouveau statut du travail salarié et de la Sécurité Sociale Professionnelle pour répondre aux enjeux du monde du travail d'aujourd'hui et de demain.

C'est-à-dire des droits (emploi, carrière, reconnaissance des qualifications, formation professionnelle, protection sociale) rattachés à la personne, évolutifs et progressifs qui empêchent tout retour en arrière et transférables et opposables aux employeurs.

Dans le même temps, la CGT revendique de travailler moins, travailler mieux et travailler tous afin de concilier création d'emplois et progrès social.

Parce que oui, la modernité, c'est le progrès social, c'est plus de droits et de sécurité pour l'ensemble des salariés et des citoyens. Pas un retour au XIXe siècle.

C'est pour ces raisons que la CGT demande le retrait du projet de loi travail et demande l'ouverture de véritables négociations pour un nouveau Code du travail identique pour tous.

14 JUIN : Journée de mobilisation interprofessionnelle contre la Loi « ANTI-TRAVAIL ».

MANIFESTATION NATIONALE UNITAIRE A PARIS

Tous les Militants, Syndiqués, Elus ou Mandatés CGT mobilisés !!

Départs en cars à Orléans; Fleury, Montargis, Gien, Pithiviers :

- Orléans : Parking de l'ancienne prison à 9h30. (rue Emile Zola)
- Fleury : Parking du Cimetière à 9h30 (derrière la Mairie).
- Montargis : 1 car Place du Pâtis à 9h - puis Mairie de Chalette 10 h.
- Gien : 1 car Place de la Victoire à 9H et 1 car à la centrale de Dampierre à 9h.
- Pithiviers : 1 car place de la gare à Pithiviers et 1 car à 10H à l'Entreprise Brossard (Rue de la gare des marchandises).